L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°179 du Jeudi 15 Décembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Deuxième phase de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Les Diables-Noirs connaissent leurs adversaires

(P.11)

Deuxième sommet Etats-Unis Afrique

L'Afrique conviée à Washington pour redynamiser la coopération bilatérale

Les Etats-Unis veulent moderniser le partenariat et l'engagement avec l'Afrique subsaharienne. (P.3)

Maixent Raoul Ominga, Directeur général de la S.n.p.c

«La Coraf reste et restera un outil stratégique pour notre souveraineté énergétique»

(P.7)

Ministère en charge de l'emploi

Hugues Ngouélondélé en pleine action pour remettre de l'ordre à l'A.c.p.e

(P.3)

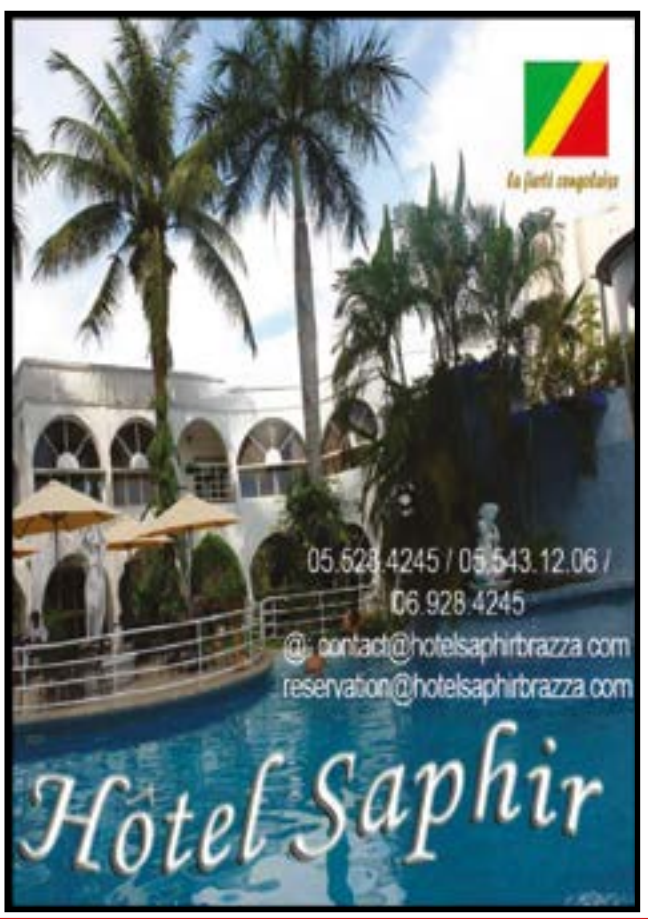

Un édifice qui est bâti sur le sable, sans fondation, ne résiste pas aux intempéries

Pour ne pas détourner l'attention de la population par rapport à la grande cérémonie organisée à Brazzaville, couplée au message du Président de la République sur l'état de la Nation, les autorités du Département de la Cuvette ont choisi de différer la célébration de la proclamation de la République, pour ce jour 4 décembre 2022, à Ntokou, un choix qui honore les populations de cette cité ancienne. Il est écrit dans le programme des festivités d'aujourd'hui: «Evocation de la proclamation de la République par le premier questeur du Sénat». Que c'est prétentieux!

Par Edouard Roger Okoula.

Je ne me sens pas aussi compétent que Placide Lenga (paix à son âme), que Firmin Ayessa, Clément Mouamba (paix à son âme) et récemment c'est-à-dire le 28 Novembre 2021, Anatole Collinet Makosso. Je vous renvoie donc à leur discours pour mieux découvrir l'histoire de notre République, de l'autonomisation du Moyen-Congo, devenu à cette occasion République autonome du Congo au sein de la communauté (franco-africaine).

Mieux, lundi dernier 28 novembre 2022, S.e.m Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, a évoqué la proclamation de la République, avant de décrire le long chemin parcouru 64 ans durant, depuis le 28 novembre 1958 jusqu'à nos jours. Il faudra attendre le 15 août 1960, pour que la République autonome du Congo devienne un Etat indépendant et souverain. Un chemin qui n'a pas été linéaire sans embuche j'en conviens. Mais, un chemin qui a conduit notre pays vers le progrès que toute personne de bonne foi constate aujourd'hui. Je vous invite à lire attentivement ce message du Chef de l'Etat plein d'enseignements. Vous y trouverez des éléments qui fondent notre unité, qui invitent au travail et au travail bien fait, pour que notre beau pays, le Congo, continue de se développer. Le Progrès permanent est à ce prix.

Le Chef de l'Etat a mis un accent particulier, comme à l'accoutumée, sur le comportement que chaque Congolaise, chaque Congolais doit afficher dans sa vie de citoyen congolais honnête, travailleur, dévoué et toujours prêt à servir son pays, le Congo, en puisant dans les principales valeurs contenues dans notre devise: Unité-Travail-Progrès.

Un édifice qui est bâti sur le sable, sans fondation, ne résiste pas aux intempéries. La République du Congo rassemble un peuple qui a un passé, qui a une histoire. La colonisation et le néo-libéralisme imposés par le monde occidental nous ont éloigné de nos traditions. Chez nous, la gestion de la cité avait ses principes qui ont maintenu, pendant des décennies, voire des siècles, la cohésion sociale, la protection de l'environnement. En un mot, le vivre-ensemble dans un cadre moralement protégé. Nous devons profondément réfléchir sur ces principes pour les panacher avec la gestion moderne de la chose publique.

Si la démocratie moderne que nous avons adoptée et que nous soutenons, repose sur un appareil étatique privilégiant aujourd'hui le rôle de l'homme placé à la tête de l'Etat, les principes de gestion traditionnelle de la cité mettent en avant la «loi coutumière».

En mettant en relief l'égalité entre les hommes et en appliquant rigoureusement la *«loi coutumière»,* la société traditionnelle protégeait la société contre l'expansion des anti-valeurs.

«Tu ne voleras pas»; «Tu ne mentiras pas»; «Tu ne tueras pas»

Ne dit-on pas *«qui ment vole, qui vole tue»?* En analysant ces «commandements» qui sont également contenus dans la Sainte Bible, on se rend compte que les respecter, c'est respecter les principes moraux de base, qui fondent la vie en société et qui aident les citoyens à vivre ensemble, dans le respect du bien d'autrui, dans le respect de l'homme et de l'intégrité morale du voisin et dans le respect de l'intégrité physique de ses semblables.

Les principes ou les valeurs contenues dans notre devise, Unité-Travail-Progrès, ne nous éloignent pas de ce constat. Au contraire. C'est pour l'unité que nous dépassons nos différences, en acceptant qu'un autre citoyen peut être plus fort et produire plus de moyens de subsistance, que soi et que, pour son honneur, on doit faire un effort pour avoir un minimum vital sans envier celui qui a plus d'énergie dans le travail.

Le travail, c'est la base de tout. L'éducation traditionnelle met surtout l'accent sur l'effort que chaque individu doit fournir, pour entretenir sa famille. De ce fait, il sera moins porter à envier la production du voisin. On dit, chez nous, *«Ndzombé litè, ikabo litè»* (à petite hache, petite part). Mais, cette petite part est le résultat d'un effort qui mérite d'être reconnu et respecté.

Le progrès vient avec le travail bien rendu. On a vu, avec le temps, nos villages changer d'allure. Nos parents qui descendaient à Brazzaville vendre le produit de leur pêche, remontaient chargés de table et de chaises, de lit et de salon, d'ustensiles de cuisine et des assiettes, verres, couteaux et fourchettes, y compris des phonographes.

Aujourd'hui, l'habitat se dégrade. Les gens sont de moins en moins préoccupés par leur propreté. On a laissé libre cours au vol, aux mensonges, aux meurtres et aux assassinats.

Les Conseils consultatifs des sages, des femmes et des jeunes doivent s'étendre jusque dans les districts, pour appuyer la loi coutumière, lorsqu'elle n'est pas contraire aux lois et règlements en vigueur sur l'étendue du territoire national.

Ces conseils viendront également épauler les pouvoirs décentralisés et le système coutumier traditionnel, pour mettre de l'ordre dans la cité. En choisissant d'être un Etat de droit, notre pays a opté pour un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. En poursuivant la décentralisation jusqu'à son terme, en étendant les Conseils consultatifs jusqu'au plan local, l'Etat aidera à arrêter la tendance des hommes d'Etat à vouloir se substituer au droit.

La République impose d'abord, de la part des gouvernants, un devoir, déclarait le Premier ministre Anatole Collinet Makosso: *«Celui de gérer avec parcimonie et rigueur la chose d'autrui, celle du peuple seul détenteur et propriétaire de la chose. Ensuite, de la part du peuple, elle impose un devoir de respect des valeurs de la République, de l'environnement et du bien public. Enfin, de la part des autres Républiques, fussent-elles amies ou sœurs, un devoir de respect et de non-ingérence sous toutes ces formes».*

C'est du mauvais accomplissement des devoirs par les dirigeants, c'est du non-respect des valeurs de la République et de la mauvaise gestion des relations entre Etats que découlent les malheurs. Nous en avons connu. Dieu merci, le Président de la République, S.e.m Denis Sassou-Nguesso, est toujours là pour nous ramener sur le bon chemin, par sa pensée clairvoyante et par l'amour qu'il porte pour son pays.

Je vais terminer mon propos par cette citation, cette prière de feu doyen Placide Lenga. Je cite: *«Aujourd'hui, tous ensemble, dans la communion des héros et des martyrs de notre pays, nous tous, nous prions, à genoux, pour qu'un autre malheur ne vienne pas s'ajouter aux nombreux malheurs précédents… Puissions-nous, tous ensemble, au sein de notre République, retenir ce legs du passé, ce legs frémissant du passé, ce passé plein d'honneur et de gloire, ce passé des divers pays du Congo… Plus tard, quand nous ne serons plus, plus tard, quand nous serons ensevelis dans la poussière des générations, n'oublions jamais, chers parents, tous membres de la République une et indivisible, que la postérité se lèvera, et elle se lèvera, comme toujours, pour juger, d'abord les chefs; ceux qui auront pris ou n'auront pas pris la décision, au temps des drames de la Nation; ceux qui auront évité de remplir leurs obligations légales; ceux qui n'auront pas exercé leurs pouvoirs régaliens; ceux qui auront refusé de porter le drapeau… Aujourd'hui, sous l'impulsion, de Monsieur le Président de la République, nous sommes tous, en marche serrée, pour qu'au bout de la nuit, s'éveille et se renouvelle en nous, cette énergie créatrice, qui nous aura permis de vaincre, de faire naître, de vivre, de survivre et d'espérer…».*

Edouard Roger OKOULA
Sénateur
Premier questeur
du Bureau du Sénat.

Lettre de Yakamambu

Mboté, mon très cher ami Mbulunkwé !

Ces jours-ci, la violence est légion dans notre pays en général et dans nos grandes villes en particulier. De leur côté, les familles et les individus ne font que sombrer quotidiennement dans la misère et dans la pauvreté qui semblent être enclines à devenir endémiques. Ne nous voilons pas la face. Combien de nos familles ne tirent-elles pas le diable par la queue?

Eu égard à cette situation qui ne les a pas laissés de marbre, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu nous invitent, nous tous, à faire nôtres, ces paroles de Saint Jean-Paul II: «De fait, personne ne peut se sentir libéré tant que le problème de la pauvreté, qui frappe les familles et les individus, n'a pas trouvé une solution appropriée. L'indifférence est toujours une menace pour la stabilité sociale, pour le développement économique et donc finalement, pour la paix. La paix restera en péril tant que les personnes et les familles se verront contraintes à lutter pour leur survie. La paix, un bien indispensable pour le respect et pour le développement de la vie humaine, elle-même».

Ils soulignent aussi que les personnes dans le besoin n'auraient pas d'autre choix que de tomber dans la criminalité. Car, pour beaucoup de personnes qui sont en bas de l'échelle sociale, vivre honnêtement apparaît impossible. Apprenons donc à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. Nous sommes tous concernés. Une société congolaise plus juste et plus humaine s'impose. Evitons de léguer aux générations futures un Congo qui deviendrait un Haïti avec ses gangs armés. Tout citoyen congolais doit en être pleinement conscient.

Enfin, nos quatre compères suggèrent à certains d'entre nous qui sont dans l'abondance de porter secours aux malheureux, de tendre la main à ceux qui sont en naufrage. N'attendons pas d'apprendre à nos dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. En cette période de fêtes de fin d'année et de nouvel, exprimons notre solidarité par des gestes de solidarité envers ceux qui sont dans le besoin. Ne soyons pas ces présomptueux qui oublient les pauvres. Tirons leçon des malheurs d'autrui et prodiguons à l'indigent, ne serait-ce que les plus petits secours. Pour lui qui manque de tout, ce ne sera rien. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!

Tél.05 543.82.76/ 06 662.37.39

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Deuxième sommet Etats-Unis Afrique

L'Afrique conviée à Washington pour redynamiser la coopération bilatérale

Dans le but de consolider les relations entre les Etats-Unis et les pays africains, il s'est tenu du 13 au 15 décembre 2022, a Washington, le deuxième sommet Etats-Unis Afrique. Dans ce contexte, les Etats-Unis entendent contenir l'influence croissante de la Russie et de la Chine sur le continent. 49 Chefs d'Etats et de gouvernements sur 55 pays membres de l'Union africaine ont pris part à ce sommet, dont le Congolais Denis Sassou-Nguesso. Des questions sur la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la paix, la sécurité y compris, les changements climatiques et le développement durable de l'Afrique y ont été abordées.

Les présidents Joe Biden et Félix Tshisékédi (Photo d'archive)

Les représentants du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée, du Soudan et de l'Érythrée n'ont pas été invités à cette rencontre. Les quatre premiers pays ont été suspendus par l'Union africaine à la suite de coups d'État militaires. L'Érythrée, en revanche, est accusée par Washington d'aggraver le conflit en cours au Tigré, en Éthiopie, où la population locale continue de dénoncer les attaques et les exactions des militaires érythréens.

Durant le sommet, il s'est tenu, le 13 décembre, une conférence ministérielle sur l'A.g.o.a (loi sur la croissance et les opportunités en Afrique). C'était sous le thème: *«Modernisation du partenariat et de l'engagement des Etats-Unis avec l'Afrique subsaharienne, pour renforcer les relations bilatérales et d'investissement»*. Devant ses homologues africains, dont le Congo Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, Mme Katherine Tai, la représentante au commerce des Etats-Unis, a évoqué les investissements bilatéraux et l'intégration économique régionale. A la veille du sommet, la Maison Blanche avait annoncé, l'allocation d'un total de 55 milliards de dollars à l'Afrique, sur les trois prochaines années, pour soutenir le continent dans les domaines de la sécurité, de la santé et de l'économie.

Dans la même journée, un forum sur la paix, la sécurité et la gouvernance a, également eu lieu, sous le thème: *«Offrir des dividendes en matière de démocratie et de sécurité»*.

La journée du 14 décembre a été marquée par la tenue de plusieurs forums d'affaires. Il s'agit des forums sur le partenariat de financement des infrastructures africaines et la transition énergétique, le renforcement de la sécurité alimentaire ainsi que sur la croissance inclusive grâce à la technologique.

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a quitté Brazzaville, samedi 10 décembre, est à Washington depuis le dimanche 11 décembre et a consacré son séjour avant le sommet à des rencontres avec des homologues africains et aux audiences. C'est ainsi qu'il a reçu, lundi 12 décembre, la délégation du F.m.i (Fonds monétaire international), conduite par sa directrice générale, Kristalina Georgieva, avec qui les échanges ont porté sur la soutenabilité de la dette congolaise, rapporte la presse présidentielle. Nous reviendrons sur les conclusions de ce sommet dans notre prochaine édition.

Roland KOULOUNGOU

Ministère en charge de l'emploi

Hugues Ngouélondélé en pleine action pour remettre de l'ordre à l'A.c.p.e

La direction générale de l'A.c.p.e (Agence congolaise pour l'emploi), à Brazzaville, est secouée par un conflit social opposant les travailleurs à l'actuel directeur général, Wilfrid Bitsy. Voilà qui a conduit Hugues Ngouélondélé, ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, à taper du poing sur la table, pour exprimer son mécontentement, lors d'une communication faite, jeudi 8 décembre 2022, à son cabinet de travail, à Brazzaville, devant le directeur général, les cadres et agents. Histoire de remettre de l'ordre dans la maison.

Le ministre Hugues Ngouélondélé.

La direction générale de l'A.c.p.e, structure administrative qui a entre autres missions de lutter contre le chômage, en «prospectant les postes d'emplois, en vue du placement des demandeurs d'emplois», est secouée par un conflit social provoqué par le mécontentement des travailleurs face à la manière de diriger de Wilfrid Bitsy qui est accusé de mauvaise gestion et de non-respect des textes régissant le fonctionnement de sa structure. Le travail est ainsi perturbé et les agents, regroupés au sein de leur syndicat, militent pour le départ du directeur général.

Conséquence, l'A.c.p.e, qui a remplacé l'ex-Onemo (Office national de l'emploi et de la main d'œuvre), peine à accomplir ses missions, parmi lesquelles, figurent entre autres, celles d'être le conseiller en orientation et en insertion professionnelles, chargé du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi; et d'être le conseil en emploi, chargé des relations avec les entreprises.

Dans sa communication, le ministre Hugues Ngouélondélé n'est pas passé par quatre chemins pour fustiger les méthodes du directeur général et ses services. *«L'arrêt des activités de certaines agences locales (Kinkala, Bacongo, Nkombo) ainsi que le mauvais fonctionnement des centres d'information et d'orientation implantés à l'Université Denis Sassou-Nguesso et à l'Université Marien Ngouabi, par manque d'anticipation dans la gestion des charges fixes, à savoir: la mise à disposition de la logistique; la fourniture d'Internet; le paiement des loyers, conformément aux contrats de bail; le paiement des factures d'électricité et d'eau, etc. Aujourd'hui, il est donc nécessaire, en fonction des ressources disponibles, non seulement d'accélérer l'implantation des agences locales à travers le territoire national, mais aussi de leur donner les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, sans interruption du service public. Le directeur général et ses services sont vivement interpellés à cet effet»*, a-t-il martelé.

Il a aussi sommé les cadres et agents de cette structure de se mettre résolument au travail, dans un esprit de fraternité, pour que cette agence accomplisse ses missions. *«A l'occasion des nombreux échanges que j'ai eus avec le personnel de l'A.c.p.e depuis ma nomination à la tête du ministère en charge de la formation qualifiante et de l'emploi, j'ai attiré votre attention sur la nécessité de travailler la main dans la main, dans un esprit d'équipe et de franche collaboration. Je constate, cependant, la persistance du même climat délétère qui régnait avant la nomination du nouveau directeur général et qui ne permet pas à l'A.c.p.e d'accomplir ses missions. Je lance un ultime appel au staff dirigeant, aux personnels et aux syndicats des travailleurs, pour que règnent désormais l'ordre et le travail bien fait»*, a-t-il indiqué.

Signalons que lundi 12 décembre, le ministre Ngouélondélé s'est rendu à la direction générale de l'A.c.p.e, à Mpila, pour s'assurer de la bonne reprise du travail dans cette structure.

Luze Ernest BAKALA

Editorial

Sous l'administration démocrate, Washington renoue sérieusement avec l'Afrique

L'égoïsme trumpiste des Etat-Unis, avec son slogan *«America first»*, n'est plus qu'un vieux souvenir. Le pays de l'oncle Sam, tombé aux mains des démocrates avec l'élection sur le fil de Joe Biden, a décidé de renouer sérieusement avec l'Afrique, pour rattraper son retard par rapport à l'Union européenne, la Chine et la Russie, ces deux derniers pays étant ses farouches concurrents sur le vrai vieux continent. Pour ce premier sommet Etats-Unis/Afrique de l'ère Biden, du 13 au 15 décembre 2022, Washington a invité presque tous les pays africains, dont le Congo, à l'exception de cinq pays dont on comprend aisément les raisons. Même Teodoro Obiang Nguema Basogo, le Président équato-guinéen dont la réélection a été qualifiée de *«simulacre»* par le gouvernement américain, est parmi les Chefs d'Etat invités.

Sécurité alimentaire sur fond de la guerre contre l'Ukraine, lutte contre le réchauffement climatique, enjeux de la démocratie et de la bonne gouvernance sont les principaux chapitres auxquels le Président Joe Biden a invité ses homologues africains à discuter. Le sommet de trois jours va se terminer par l'annonce de nouveaux investissements américains sur le continent.

La diplomatie américaine précise qu'à ce sommet, le Président américain, qui est gagné à l'idée du multilatéralisme à laquelle l'Afrique est accrochée. En plus, Joe Biden, qui fut Vice-Président des Etats-Unis sous Barack Obama, surnommé *«l'Africain»*, soutient la revendication de sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations unies pour l'Afrique et l'Amérique latine. Le Président démocrate va même plus loin, en proposant un siège au G20 pour le continent africain, en plus de l'Afrique du Sud.

Mais, pour concurrencer la Chine, il faut du concret: les investissements. Si Pékin, au nom de son sacro-saint principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, investit à tour de bras sur le continent noir, aggravant même l'endettement des Etats africains, les Etats-Unis conditionnent leur aide au progrès démocratique et à la bonne gouvernance. En plus, l'Agoa, à l'heure de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine), va devoir être adaptée, pour renforcer les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique. Le message est donc clair. C'est aux gouvernements africains de faire les efforts, pour créer les conditions de la croissance des investissements américains sur le continent.

L'HORIZON AFRICAIN

M.j.p (Mouvement des jeunes présidentiels)

Donald Mobobola interpelle la majorité présidentielle sur le message du Chef de l'Etat

Plus d'une année après l'élection présidentielle, et cinq mois après les législatives et les locales, Donald Mobobola, coordonnateur du M.j.p (Mouvement des jeunes présidentiels), «Jeunesse de Denis Sassou-Nguesso», comme il aime appeler son mouvement, a fait son entrée politique par une conférence de presse, vendredi 9 décembre 2022, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville. La lutte contre les antivaleurs a été au cœurs de ses propos. Ce faisant, il a interpellé les cadres des partis de la majorité présidentielle à changer de comportement dans la gestion des affaires publiques.

Dans son mot liminaire, Donald Mobobola a fait savoir que *«fort de ses 38.000 membres, le M.j.p, Jeunesse de Denis Sassou-Nguesso, va lancer une opération de restructuration de ses organes, dans le but de consolider sa place de première force mobilisatrice des jeunes de la majorité présidentielle».*

«Le M.j.p étant bien organisé et bien structuré a présenté onze candidats aux élections législatives et locales de juillet 2022. Mais, à six jours de la fin des campagnes électorales, contre toute attente, notre parti a connu le retrait de ses candidats sans l'avis de sa direction politique. Ceci n'est pas un acte démocratique», a-t-il déclaré. *«Des actes qui mettent le M.j.p, grand outil de la majorité présidentielle, dans une position inconfortable»,* a-t-il avoué.

Donald Mobobola (au milieu).

Donald Mobobola a saisi cette opportunité pour dénoncer les anti-valeurs. *«Lors de ses discours, le Président de la République ne cesse de condamner le népotisme devenu aigue, le régionalisme, le sectarisme et la parentocratie dans les institutions de la République, qui freinent le développement socio-économique de notre pays»,* a-t-il affirmé. Il souhaite que le Chef de l'Etat fasse son message de vœux de nouvel an devant la jeunesse. *«Fort de son attachement à la jeunesse qui lui est chère, le M.j.p, Jeunesse de Denis Sassou-Nguesso, sollicite que le discours de fin d'année de 2022 se fasse devant la jeunesse congolaise réunie»,* a-t-il lancé.

Le propos liminaire du coordonnateur du M.j.p n'a pas laissé les journalistes indifférents. Leurs questions ont tourné autour des antivaleurs, de ce que le M.j.p a obtenu, après son implication dans la réélection du Président Denis Sassou-Nguesso… Il a répondu que les *«antivaleurs alimentent les débats dans notre pays, le M.j.p se dresse derrière le Chef de l'Etat. Chaque fois qu'il est devant le parlement réuni en congrès, le Président de la République dénonce les antivaleurs. Ce discours n'est pas pour aujourd'hui et les maux persistent. Qu'est-ce que cela veut dire? Nous le M.j.p, nous devons aider notre Président. Si notre père insiste, cela veut dire qu'il y a un problème. Le Congo à 90% est géré par la majorité présidentielle. Dans quel milieu se développe les antivaleurs? C'est ici qu'il faut interpeller les cadres, ceux qui sont nommés et qui ont érigé les antivaleurs comme mode de gouverner: le vol, la lutte d'influence. Nous demandons à notre père à démettre tous ceux qui sont baignés dans l'escroquerie politique et dans les discours alimentaires. Lesquels sont à l'origine? C'est nous les partis de la majorité présidentielle. L'opposition ne gère pas avec nous. Les ministres, les préfets, les sous-préfets, les maires, les directeurs généraux et autres cadres sont issus de la majorité présidentielle. Donc, c'est de nous qu'il s'agit: les membres des partis de la majorité présidentielle qui sont indexés par le Président de la République, parce que c'est nous qui sommes au centre de la gestion de la chose publique. Nous devons nous retenir et arrêter le cirque. Qui sont à l'origine de ces antivaleurs? Le nœud du problème se retrouve au niveau du népotisme, de la parentocratie que nous condamnons fermement. Si moi, Mobobola, l'enfant d'un chasseur, fais la gabegie financière, je serai vite arrêté. Mais, celui qui est riche lorsqu'il vole, aucun service, moins la police, ne l'interpelle. Nous voulons voir un ministre qui a détourné des fonds être interpellé, jugé et si les faits sont vrais, qu'il soit jeté en prison. Nous sommes la jeunesse du Président de la République, nous devons nous ranger derrière lui. Et nous attendons son mot d'ordre. Le Président a été réélu pour améliorer les conditions de vie des populations».*

Enfin, pour ce qui concerne la campagne de restructuration du parti, la presse sera informée de tout ce qui se fera et la campagne va durer six mois, a-t-il laissé entendre.

Propos recueillis par
Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'éTAPE

Valeurs relatives

Ecoutons attentivement Russel: *«Toute tentative pour persuader les gens que quelque chose est bon (ou mauvais) en soi, et non seulement par ses effets, repose sur l'art d'éveiller des sentiments et non sur le recours aux preuves».*

Ou Schopenhauer: *«Toute valeur est une grandeur mesurable, et par suite sujette à un double rapport: elle est relative, en ce qu'elle s'applique à un objet; et elle est comparative, en ce qu'elle résulte d'une comparaison entre cet objet et un autre. Hors de ces deux rapports, le terme de valeur n'a plus ni portée ni sens».*

Encore Russel: *«Si deux personnes sont en désaccord sur une question de valeur, ce désaccord ne porte sur aucune espèce de vérité, mais n'est qu'une différence de goûts».*

Différence de goûts, différence de valeurs! Ainsi, le test de valeurs civilisationnelles réalisé par le «Word values survey» différencie les personnes aux valeurs traditionnelles de celles aux valeurs laïques et rationnelles, des personnes aux valeurs de survie de celles aux valeurs d'expression personnelle. Et, selon ce test, les personnes aux valeurs d'expression personnelle *«mettent l'accent sur les libertés individuelles et sociales et ont une plus grande tolérance à l'égard des étrangers, des homosexuels et d'autres groupes non dominants. Les personnes attachées à l'expression de leurs valeurs sont également plus favorables à l'égalité des sexes».*

Malheureusement, au nom de ces valeurs, certains oublient que toute valeur est relative et ne porte aucune espèce de vérité, comme l'attestent les philosophes. Le problème, c'est que ces personnes pensent que leurs valeurs, l'homosexualité par exemple, sont un invariant civilisationnel qui doit s'imposer à tout le monde. Alors, elles entreprennent des campagnes d'adhésion à ces valeurs, même en dehors de leur pays. Elles soutiennent financièrement des formes civiles d'organisation, au nom de l'universalité supposée de leurs valeurs. Et, chose curieuse, elles n'acceptent pas chez eux et les condamnent, ce que d'autres éphémères considèrent comme valeurs, la polygamie par exemple. Encore que dans ces contrées, on refuse la polygamie, mais on entretient publiquement des maîtresses, ce qui n'est qu'une forme d'hypocrisie sur la question.

Qu'il y ait des éphémères qui préfèrent s'encanailler avec des pratiques sexuelles hors culture nationale, c'est leur affaire, encore que l'on peut s'interroger sur la valeur que porte le fait de voir un dignitaire du septentrion s'afficher avec sa femme, qui est homme barbu, mais qui porte une robe de femme! Que des formes civiles d'organisation se déploient pour ce qu'elles considèrent être une valeur, c'est tolérable; après tout, c'est une question de goût, même douteux. Mais, qu'une puissance publique étrangère, quelle qu'elle soit, d'une manière ou d'une autre, s'oblige à vouloir imposer un choix de société à une Nation souveraine, c'est de l'impérialisme, c'est de l'ingérence, c'est la négation de la souveraineté des autres. Et comme il s'agit de civilisation, c'est la négation de l'existence même de l'autre. Et, s'il y a un vide juridique en la matière, il y a lieu de réparer cette carence le plus rapidement possible.

Au fait, pourquoi ne ferions-nous pas chez eux, des campagnes de sensibilisation sur la polygamie comme valeur universelle, d'autant plus qu'ils sont constitutionnellement ouverts aux libertés individuelles? Ça devrait leur faciliter la vie dans la gestion de leurs nombreuses maîtresses.

Prométhée

Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi

6 à 7 milliards de francs Cfa pour le Projet Mossala sur la formation des jeunes

A l'issue de l'audience que lui a accordée Hugues Ngouélondélé, ministre des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, vendredi 9 décembre 2022, à son cabinet de travail, à Brazzaville, Maurizio Cascioli, directeur général de l'A.f.d (Agence française de développement), accompagné d'une délégation, a annoncé que l'A.f.d va soutenir le Projet Mosala sur la formation qualifiante des jeunes, à hauteur de 6 à 7 milliards de francs Cfa, à partir de l'année prochaine.

Maurizio Cascioli est venu restituer auprès du ministre Hugues Ngouélondélé les indications issues des rencontres qui ont eu lieu, la semaine écoulée, avec les cadres et techniciens du Ministère de la jeunesse, pour définir les contenus du nouveau financement de l'A.f.d dans le secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Au sortir de l'audience, le directeur général de l'A.f.d a résumé l'entretien avec le ministre en charge de l'emploi, en ces termes: *«Nous avons eu des échanges très riches avec le ministre qui a suivi tous les échanges techniques qui ont eu lieu avec les différentes équipes, pour bien cadrer les activités qui seront financées à partir de l'année prochaine, par ce nouveau projet qui s'appellera Mossala, pour un montant d'environ 6 à 7 milliards de francs Cfa. Ce projet doit permettre justement d'accompagner la mise en place des services du Fonea et de l'A.c.p.e, pour que les jeunes puissent accéder à des formations qualifiantes, pour aller vers le marché du travail en étant accompagnés par l'A.c.p.e par exemple, dans des parcours de l'insertion professionnelle. Un focus fort qui est mis sur l'emploi des jeunes, avec un accent particulier sur l'emploi des femmes, pensées être particulièrement défavorisées sur le marché de l'emploi. Ce projet vise également à faire en sorte que les jeunes filles et les femmes puissent être mieux accompagnées à la formation et dans l'insertion professionnelle»,* a-t-il indiqué.

Le ministre Hugues Ngouélondélé avec le Dg de l'A.f.d., Maurizio Cascioli.

«Il y a plusieurs activités effectivement qui sont en cours qui sont déjà financées par l'Agence française de développement, dans le secteur de la formation et de l'emploi. Avec le ministre de l'emploi, nous avons pu évoquer des accompagnements au niveau du Fonea et de l'A.c.p.e qui vient de se terminer qui visait justement à aider la définition de l'ordre de service de ces deux nouvelles structures. Donc, le projet dont on vient de parler, le Projet Mossala, est la suite de ces accompagnements. L'Agence française de développement a effectivement des financements en cours avec les centres d'éducation de formation et d'apprentissage. Il y en a cinq qui ont été accompagnés par l'Agence française de développement. Ce projet est toujours en cours. Il se déroule assez bien. Il est satisfaisant. Vous pouvez aller visiter les centres qui accueillent les jeunes en formation entre 15 et 35 ans. Des formations gratuites qui permettent aux jeunes de se prendre en charge ou d'aller dans le secteur privé. Aussi de doter ces jeunes d'un métier et des compétences qui permettent d'aller chercher un travail. A titre de rappel, ce sont des centres qui couvrent différents secteurs: celui du bâtiment, de la climatisation, du froid, des métiers ruraux et de mécanique», a-t-il fait savoir. Aux jeunes de saisir la balle au bon pour se faire utile de la société.

Luze Ernest BAKALA

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Le Fnuap entend renforcer la prévention des grossesses précoces dans les écoles

Les grossesses précoces représentent la principale cause du décrochage scolaire. Elles font aussi partie des causes de mortalité chez la jeune fille. Pour tenter de répondre à cette question, le Fnuap (Fond des Nations unies pour la population), agence onusienne chargée des questions de population, entend approfondir la sensibilisation à l'école sur les grossesses précoces. Le sujet était au centre de l'entretien, le 29 novembre 2022, à Brazzaville, entre le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou et Victor Rakoto, le nouveau représentant-résident du Fnuap au Congo.

Victor Rakoto (au milieu), au sortir de l'audience.

Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences chez les adolescentes dans les pays en développement, voilà qui préoccupe, entre autres agences des Nations unies, le Fnuap. Pour obtenir des résultats probants, les deux parties souhaitent travailler en étroite collaboration pour le bien-être de la fille congolaise.

Pour l'hôte du ministre de l'enseignement préscolaire, il faut que les jeunes filles aient des informations nécessaires sur comment prévenir les grossesses précoces qui sont, comme on le sait, l'une des causes de mortalité et d'abandon scolaire chez la jeune fille.

Il sera question, pour le Fnuap et le ministre en charge de l'enseignement général, de mettre en œuvre un programme de vulgarisation sur les risques inhérents aux grossesses précoces et principalement les moyens de prévention. La vulgarisation ne concerne pas seulement les jeunes filles mais également les garçons qui, dans bien de cas, sont impliqués dans le problème.

A partir de l'année 2023, les experts des deux structures vont concevoir le contenu du programme et, naturellement, les méthodes d'enseignement y relatives. *«Loin de surcharger le programme scolaire, ce contenu consistera à persuader la jeune fille à rester le plus longtemps possible sur le banc de l'école, afin de garantir son avenir»*, a souligné Victor Rakoto.

Urbain NZABANI

Session du Conseil national de la C.r.c (Croix-Rouge congolaise)

Consolider le partenariat avec les pouvoirs publics et les organisations sœurs

Une fois par an, les 52 membres du conseil national de gouvernance de la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) venus des douze départements du pays ont tenu leur session, pour faire le point des activités menées et prévoir l'avenir en relation avec les partenaires (Croix Rouge-Française, Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge). Cette session s'est tenue, du 8 au 9 décembre 2022, à l'auditorium de l'Hôpital Mère et enfant Blanche Gomez de Brazzaville, sous le thème: *«Leadership, engagement et redevabilité»*.

Une vue partielle des présidents de la croix rouge.

Présidée par Christian Sédar Ndinga, les cérémonies d'ouverture et de clôture de la session du Conseil national de la Croix-Rouge congolaise a connu la présence de Clément Essieke, conseiller à l'action humanitaire du ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Thierry Desmons, représentant du C.i.c.r, Issoumaïla Konaté, chef de délégation de la Croix-Rouge française pour les deux Congo.

Quatre allocutions étaient prononcées à l'ouverture. Le président Christian Sédar Ndinga a loué «la présence des pouvoirs publics à l'action de la société nationale, en sa qualité d'auxiliaire des pouvoirs publics et a salué celle des partenaires qui sont toutefois à aux côtés de la C.r.c, dans la réflexion et dans l'opérationnalisation de ses actions.

Pour sa part, le conseiller à l'action humanitaire a rassuré *«du soutien du Ministère des affaires sociale et l'action humanitaire. L'action de la Croix-Rouge congolaise et la pertinence des interventions de son leader «sont hautement appréciées par les pouvoirs publics». «Je vous exhorte à conserver la démarche introspective, afin d'identifier les faiblesses, les points forts et le goulot d'étranglement susceptible de constituer les obstacles à votre action»*, a-t-il fait savoir.

Le représentant du C.i.c.r a soutenu que, *«même si physiquement nous ne sommes plus présents à Brazzaville, le C.i.r.c continue à soutenir les actions de la C.r.c, depuis la délégation de Kinshasa. Notre partenariat est très ancien et nous le définir pour les trois prochaines années. Cette session est un moment important pour la société nationale afin d'engager plus de ressources»*, a-t-il indiqué.

Pour la Croix-Rouge française, *«les défis humanitaires auxquels nous sommes confrontés ne seront surmontés que grâce au partenariat entre nos organisations. Si nous déployons ensemble, nous obtiendrons des résultats satisfaisants. La Croix-Rouge française travaillera toujours ensemble avec la Croix-Rouge congolaise et les autres partenaires»,* a affirmé Issoumaïla Konaté.

Christian Sedar Ndinga.

Les conseillers nationaux ont examiné et adopté les rapports synthèses d'activités triennal 2019-2022 et le rapport financier et celui du patrimoine triennal 2019-2022, sans oublier le plan d'action 2023. La session était suivie d'un conclave des présidents, au siège national de la C.r.c. ce conclave portait sur les échanges d'informations et le renforcement des capacités des dirigeants de la Croix-Rouge. Signalons qu'avant l'ouverture du conclave, le collège des présidents a pris près d'heure pour s'informer d'une situation qui n'avait pas été évoquée le premier jour.

Narcisse MAVOUNGOU

Politique

Destin Gavet, transféré à Brazzaville, a été remis en liberté

Arrêté le vendredi 2 décembre 2022, aux environs de 14h, par les agents de la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation), (ex-Direction générale de la surveillance du territoire, D.g.s.t), le président du M.r (Mouvement républicain), un parti situé à l'opposition, a été transféré à Brazzaville, le jeudi 8 décembre, après six jours de détention à Pointe-Noire, sans que le motif de son arrestation ne lui soit signifié, alors que ses proches, sa famille, son parti tout comme les partis d'opposition réclamaient sa libération. Arrivé à Brazzaville, il a été remis en liberté, sans avoir été entendu. Destin Gavet a lui-même posté, le jour même, sur les réseaux sociaux, le communiqué annonçant sa libération:

Destin Gavet.

«Je vous confirme que j'ai été libéré, ce jeudi 08 décembre 2022, à Brazzaville. En effet, ce matin aux environs de 9h, j'ai été transféré de Pointe-Noire pour Brazzaville, par le vol régulier d'Africa airlines. C'est une fois arrivé à Brazzaville que j'ai été informé de ma liberté. J'ai eu à passer six jours de détention illégale à la Centrale d'intelligence et de la documentation de Pointe-Noire. Jusqu'à ma libération, aucun motif ne m'a été notifié. Je tiens à remercier vivement les partis politiques, les organisations de la société civile, les médias, les personnalités, le peuple congolais en général, la Jeunesse congolaise en particulier, la diaspora congolaise, car tous ont pris une posture solidaire conduisant à ma libération. Dans les jours à venir, je reviendrai vers vous, pour des informations complémentaires».

Cette nouvelle a soulagé depuis ses proches et la classe politique au niveau de l'opposition. Seulement, selon certaines indiscrétions, le jeune opposant, très virulent dans ses critiques à l'égard de la politique du Président de la République, aurait contracté quelques soucis de santé durant sa détention. On devrait en savoir un peu plus prochainement, comme il l'a promis lui-même.

Jean-Clotaire DIATOU

Erratum

A propos du bail emphytéotique signé entre le gouvernement et la société italienne Renco green

Dans notre édition du jeudi 8 décembre 2022, portant le numéro 178, nous avons rendu compte, en page 5, de la signature, le 29 novembre dernier, du bail emphytéotique entre le gouvernement et la société italienne Renco green Sarlu. Nous avons parlé de 40 mille hectares de terre cédés «gracieusement» à la société italienne.

En réalité, il ne s'agit pas d'une cession gracieuse. Mais, bien d'une cession par bail. Il y a en effet, trois formes de cession: cession par bail; cession gracieuse et cession par vente. Toutes nos excuses aux lecteurs pour la confusion qui s'est glissée dans l'article publié.

La Rédaction

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne! Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba d'Oyo

La Fondation S.n.p.c a fait don d'équipements, de consommables d'hémodialyse et de forages d'eau potable

Au nom de Maixent Raoul Ominga, président de la Fondation S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) et directeur général de la S.n.p.c, le secrétaire général de ladite fondation, Marie-Joseph Letembet, a procédé, samedi 26 novembre 2022, à Oyo (Département de la Cuvette), à la remise d'un don d'équipements (téléviseurs, colonnes de froid), de consommables d'hémodialyse et de trois forages d'eau potable dont un réhabilité, à l'Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba d'Oyo. Ce don a été réceptionné par Gaston Yoka, président du Conseil municipal et maire de la ville d'Oyo, qui l'a remis à William Gildas Goma, directeur de la gestion des malades, assurant l'intérim du directeur général de l'hôpital, Jean-Raoul Chocolat. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de l'Hôpital de base Mama Mouébara d'Oyo, de la délégation de la Fondation S.n.p.c, des cadres et agents de l'Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba, etc.

La façade principale.

En ce qui concerne les consommables d'hémodialyse, le secrétaire général de la Fondation S.n.p.c a indiqué que cette dernière avait reçu une sollicitation de l'Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba, qui était constamment en rupture de stocks. En réponse à cette demande, la Fondation S.n.p.c a cherché à faire mieux, en faisant une couverture de plus d'une année de traitement d'hémodialyse, avec 3.500 kits faisant un tonnage de 35 tonnes.

Remise d'un kit de consommable d'hémodialyse par Marie-Joseph Letembet (à droite) à William Gildas Goma.

Le dispositif technique de filtrage et d'auto-fonctionnement des forages de l'Hôpital général Elbo.

Une vue des appareils offerts.

Devant le besoin croissant qui se présente à cet unique établissement hospitalier public du Congo disposant d'un équipement fiable pour le traitement de l'insuffisance rénale et au regard de l'augmentation du nombre des patients qui viennent du Congo et d'ailleurs, la Fondation S.n.p.c a procédé, rapidement, à l'importation, par fret aérien, de 350 kits, représentant un échantillon de 2 tonnes, en attendant la livraison du grand lot. *«Il reste près de 3.160 kits qui sont en train de voguer à destination de Pointe-Noire, pour que cela soit complété, et procéder à la couverture d'au moins une année de traitement pour nos frères et nos sœurs malades…»*, a fait savoir Marie-Joseph Letembet.

Gaston Yoka remettant le kit à William Gildas Goma.

Après avoir reçu le don, William Gildas Goma a expliqué que *«la prise en charge des malades souffrant d'insuffisance rénale est très onéreuse… Et la rupture des consommables diminue sinon réduit, exponentiellement, la survie des malades…»*. Et de conclure: *«A travers ce don, nous avons à la fois un soulagement moral, social et financier»*.

La séance d'hémodialyse dure au moins 4 heures. C'est ainsi que pour le confort des malades dans cette unité d'hémodialyse, 4 postes téléviseurs ont été remis, 3 kits armoires, des chaises seront complétées dans la salle d'attente.

Pour pallier le problème de délestage de l'électricité, la Fondation S.n.p.c s'est adressée au directeur général de la société E2C (Energie électrique du Congo), pour que cet hôpital bénéficie d'une connexion exceptionnelle. Le directeur général de cette société a rassuré que sous peu, l'Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba sera à l'abri des délestages d'électricité.

La Fondation S.n.p.c a, également, procédé à la remise officielle de deux forages construits et un forage réhabilité, le tout par l'entreprise Working business Congo (W.b.c), sur financement de la S.n.p.c. Le premier forage a une profondeur de 80 mètres, avec un débit de 18 mètres-cubes d'eau par heure. Il est doté d'une pompe immergée d'une puissance de 5,5 kilowatts. Le deuxième forage a une profondeur de 70 mètres, une pompe immergée de 2,2 kilowatts, pour un débit de 12 mètres-cubes d'eau par heure. Il sert exclusivement à l'Unité d'hémodialyse. On y a installé 4 pompes centrifuges interconnectées avec filtres et un système de fonctionnement automatique, prenant de l'eau dans les cuves de stockage interconnectées, pour alimenter les appareils d'hémodialyse.

Le forage réhabilité, qui alimente la grande bâche de l'hôpital, a été doté d'une pompe immergée d'une puissance de 4 kilowatts, pour un débit de 15 mètres-cubes d'eau par heure, en remplacement de l'ancienne pompe qui n'avait qu'une puissance de 2,2 kilowatts. Il est aussi doté d'un système de traitement d'eau et d'automatisation de fonctionnement.

Rappelons qu'avant ce don, la Fondation S.n.p.c avait offert deux ambulances neuves et un lot important de médicaments à l'Hôpital général Edith Lucie Bongo-Ondimba d'Oyo.

Joseph MWISSI NKIENI
(De retour d'Oyo)

Maixent Raoul Ominga, Directeur général de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) et Administrateur général de la Coraf (Congolaise de raffinage)

«La Coraf reste et restera un outil stratégique pour notre souveraineté énergétique»

La Coraf (Congolaise de raffinage) célèbre, au cours de ce mois de décembre, le 40ème anniversaire de son inauguration par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Son administrateur général, Maixent Raoul Ominga, qui est aussi directeur général du Groupe S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) dont la Coraf est une des filiales, a saisi cette opportunité pour parler du bilan de cette société qui pourvoit le pays en produits pétroliers raffinés. Pour lui, «La Coraf reste et restera un outil stratégique pour notre souveraineté énergétique». Interview!

**** Monsieur le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, la Coraf compte parmi les filiales de votre groupe, avec pour activité principale le raffinage du brut. Pour son 40ème anniversaire, quel bilan faites-vous de son activité et de son rôle au sein du Groupe S.n.p.c?***

** Tout d'abord, je vous remercie pour l'intérêt que vous accordez au secteur des hydrocarbures et à celui du raffinage en particulier. La Congolaise de raffinage (Coraf) est une filiale détenue à 100% par le Groupe S.n.p.c, avec une capacité nominale de 1.200.000 tonnes métriques par an. Elle est chargée de fabriquer les produits pétroliers finis consommés sur le marché local.

Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c, administrateur général de la Coraf.

Des cuves de stockage.

La Coraf a été mise en service en 1982 à la suite des travaux exécutés par la société française Technip. Elle a connu des problèmes dans son fonctionnement continu dans les années 1996, essentiellement à cause des difficultés pour acheter le pétrole brut.

Les problèmes de trésorerie ont conduit à un arrêt de production d'environ trente mois. En 2000, la Coraf a repris ses activités après son changement de statut, en devenant une filiale à part entière de la S.n.p.c. Avec ce redémarrage, les principaux défis étaient les suivants:

- le paiement du pétrole brut dans les délais;
- le recouvrement à temps des factures de vente des produits pétroliers;
- le fonctionnement continu de l'usine sans arrêt par suite d'incident technique;
- la réalisation de la maintenance de l'usine;
- la formation du personnel et le remplacement des agents mis à la retraite;
- la réalisation des programmes d'investissement pour améliorer l'outil de raffinage.

La Coraf représente un outil stratégique pour l'indépendance énergétique du pays, pour ne pas dépendre totalement des importations. Il est nécessaire de créer les conditions qui permettent de pérenniser l'activité de la Coraf, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations. A travers ces éléments, nous pouvons affirmer que la Coraf présente aujourd'hui un bilan satisfaisant. Elle joue son rôle en couvrant environ 60% du marché national contre environ 40% des importations.

**** Les ambitions du Groupe S.n.p.c en matière de performance se déclinent dans le cadre du Programme «Performance 2025». Comment la Coraf prévoit-elle de s'y inscrire?***

** La raffinerie de Pointe-Noire, outil de souveraineté énergétique mis en service depuis 1982, comprend des installations vieillissantes. Le programme 2023 de la Coraf a été élaboré en prenant en compte les orientations dictées par le Programme *«Performance 2025»*. Ce programme prévoit l'amélioration des performances de la raffinerie par:

- l'optimisation et la fiabilisation des unités de production;
- la réhabilitation et la sécurisation de stockage;
- la fiabilisation des utilités.

Actuellement, nous recherchons des partenaires et des financements pour mettre en œuvre ce programme. Au plan organisationnel, le programme de transformation de la Coraf a été finalisé et sa mise en œuvre est en cours. Il s'agit, entre autres, de la révision de l'organigramme, de la mise en œuvre des plans de recrutement et de formation et de la refonte des fonctions comptabilité.

**** L'Opep a décidé de baisser ses quotas de production pour soutenir les prix. Quelles sont les conséquences sur l'activité de la Coraf?***

** La Coraf acquiert le pétrole brut au prix du marché international et vend les produits pétroliers sortis de la raffinerie sur le marché local à un prix administré: le prix entrée distribution (Ped). La hausse du prix de pétrole brut aggrave les charges d'exploitation et impacte négativement la trésorerie. Pour pallier ce déficit, le gouvernement intervient pour soutenir l'activité d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis.

La raffinerie de la Coraf.

**** L'industrie pétrolière intègre aujourd'hui les notions de transition énergétique, de G.n.l (Gaz naturel liquefié), de nouvelles ressources. Face à cela, quelle est la stratégie de la Coraf?***

** Nous avons dernièrement déclaré lors de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo que la transition énergétique est inéluctable. Toutefois, en fonction des pays, elle ne se réalisera pas au même rythme et de la même façon. En ce qui nous concerne, l'industrie pétrolière constitue la condition nécessaire pour le développement des infrastructures de production, de traitement, de transport et de stockage permettant d'assurer à terme, la souveraineté énergétique.

La question de la transition énergétique se pose aujourd'hui avec acuité. Elle implique nécessairement une adaptation de notre activité de raffinage à la préservation de l'environnement. En la matière, la stratégie de la Coraf va consister à réaliser des investissements appropriés tels:

- le traitement du jet pour la réduction de la teneur en soufre;
- la mise en place des brûleurs mixtes pour réduire les rejets des nitrites et de gaz carbonique dans les fumées des fours;
- la réduction du torchage des gaz;
- l'amélioration des systèmes de traitements des eaux usées avant leur rejet dans la nature;
- l'installation d'unités de production des carburants propres.

**** Quelle est la part de la Coraf dans l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers finis?***

** Actuellement, la Coraf satisfait 60 à 70% des besoins du marché national en produits pétroliers finis. Afin de réduire les surcoûts à l'importation des produits pétroliers, la Coraf, dans le cadre de ses investissements, étudie les stratégies permettant d'accroitre les quantités de produits à mettre sur le marché national. Le Programme *«Performance 2025»* prévoit une couverture de 85% du marché national à l'horizon 2025.

**** Pour ce 40ème anniversaire, que pouvons-nous souhaiter à la Coraf?***

** La Coraf reste et restera un outil stratégique pour notre souveraineté énergétique. Elle occupe une place centrale dans le dispositif d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis. Après 40 ans d'existence, la Coraf a connu un vieillissement de ses installations et les investissements réalisés en 2015 ont permis d'en moderniser une partie. Les récents audits qui ont été réalisés ont recommandé la modernisation des installations de la raffinerie et le rajeunissement de son personnel. Sa modernisation devient donc une priorité pour le Groupe S.n.p.c et ce processus va occuper une place prioritaire durant notre mandat à la tête de la S.n.p.c.

Ce que l'on peut souhaiter à la Coraf, c'est de continuer d'assurer, de manière permanente, l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers raffinés, afin de contribuer au bien-être des populations, suivant la vision exprimée par le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, dans son projet de société, *«Ensemble, poursuivons la marche»*.

Les efforts doivent donc être poursuivis pour accroître la capacité de traitement de la raffinerie, assurer la fiabilisation des installations et la pérennité de l'entreprise. Un accent doit également être mis sur le recrutement et la formation afin de disposer d'un personnel compétent capable d'assurer la conduite et la gestion de la Coraf pour les années à venir.

Propos recueillis
par Urbain NZABANI

Journée de Noël solidaire

Une initiative de l'épouse de l'ambassadeur de l'Union européenne

Mme Margherita Salghetti, épouse de l'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, a organisé, vendredi 25 novembre 2022, dans la cour de la résidence officielle de son époux, à Brazzaville, une journée de Noël solidaire, qui a permis aux associations et artisans d'exposer certains de leurs produits, avec pour objectif de venir en aide aux orphelinats, en cette période des fêtes de fin d'année et de nouvel an.

La journée de Noël solidaire organisée par Mme Margherita Salghetti est l'occasion de penser à ceux qui ont besoin des autres pour pouvoir passer des fêtes de fin d'année et de nouvel an dans la joie. Une manière d'exprimer son élan de cœur pour être en communion avec les orphelinats qui manquent un peu de tout, pour aborder cette période dans la gaité. Avec la vente des produits exposés, c'est une façon de venir en aide aux enfants abandonnés et ceux recueillis dans les orphelinats.

Marché de solidarité à la résidence de l'ambassadeur de l'Union européenne.

Certains exposants ont loué l'initiative de l'épouse du diplomate européen. *«L'initiative est très louable, puisqu'aujourd'hui, nous nous battons pour l'intégration de la femme au développement et son autonomisation. Vous avez également les petites et moyennes entreprises qui sont dans l'économie informelle. Donc, il faut soutenir les femmes, pour qu'elles se prennent vraiment en charge, et que l'Etat puisse les aider, afin qu'elles bénéficient de la sécurité sociale»,* a confié une participante.

En Europe, les épouses des responsables (ministres, ambassadeurs, représentant d'institutions internationales, etc) se lancent dans ce genre d'activités solidaires, en cette période de fêtes. *«C'est la première fois, dans notre pays, que l'épouse d'un ambassadeur a pensé organiser un espace de vente. Plusieurs cadres de l'administration publique et privée viennent pour acheter, afin d'encourager les artisans qui fabriquent ces produits merveilleux», a déclaré un acheteur. «En agissant ainsi, Mme Margherita Salghetti nous interpelle, pour que demain, nous-mêmes, nous soyons en mesure d'organiser une telle activité»,* a-t-elle ajouté.

Signalons que les religieuses franciscaines avaient établi, pour la circonstance, leur quartier à la résidence de l'ambassadeur, pour aider les enfants démunis à fabriquer de leurs mains quelque chose. C'est ce qu'a exprimé Sr Elise Vouakouanitou, responsable du Foyer Nazareth, à Nganga-Lingolo, au Sud de Brazzaville: *«Notre orphelinat s'occupe des orphelins, des enfants abandonnés et démunis dont l'âge varie entre 0 et 10 ans. Ils sont tous scolarisés. L'avantage chez nous, c'est que nous recevons des artisans qui viennent montrer aux enfants comment confectionne tel ou tel article, comment on fait les pains artisanaux, les confitures, les biscuits et autres produits. Nous lançons un appel aux pouvoirs publics de nous venir en aide».*

Le marché de la solidarité a réuni plusieurs associations et orphelinats de Brazzaville. Une manière de les mettre en contact avec les décideurs, afin de créer les conditions d'accompagnement dont ils ont besoin. Ministres, parlementaires, haut cadres, etc, étaient là. Ce qui peut permettre de lancer des projets ou des initiatives de soutien aux activités de ces orphelinats. *«Cette initiative n'a pas été financée par la délégation de l'Union européenne, même s'il y a la présence des femmes qui évoluent à la délégation»*, a précisé l'ambassadeur de l'Union européenne. Reste à savoir si une journée suffit pour remplir un tel office social.

Narcisse MAVOUNGOU

8ème édition de la quinzaine des droits de l'homme

Dorkas Kenguette, de l'Université de Loango, a décroché la première place

La quinzaine des droits de l'homme a clos ses activités, vendredi 10 décembre 2022, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, à Brazzaville. C'est un moment où l'Union européenne et ses Etats membres rappellent leur attachement aux droits humains. Ainsi, chaque année, la délégation de l'Union européenne organise un concours de plaidoyer et d'éloquence à l'attention des étudiants en parcours de droit des Universités congolaises. Le thème pour la 8ème édition était: «La jeunesse d'aujourd'hui, les leaders de demain. Plaidoyer pour l'avenir». Le concours du plaidoyer s'est déroulé en présence de Mme Belinda Ayessa, la directrice du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Louis Berthelot, premier conseiller de l'ambassade de France, Marie Fabien, attachée de coopération à la même ambassade, des membres du corps diplomatique, des représentants des universités et des étudiants venus nombreux soutenir leurs collègues.

Photo de famille des lauréats à l'extrême droite Dorkas Kengeutte.

Dix étudiants des universités publiques et privées congolaises ont fait des plaidoiries centrées sur l'éducation, devant un jury présidé par la magistrate Lenda Sitou Milandou. Cinq impétrants ont finalement retenu l'attention du jury. Il s'agissait de Dorkas Kenguette, de l'Université privée de Loango, Victoire Bimbou, Grace Obwandongo et Raph Fouti, de l'Université Marien Ngouabi et de Génèse Louba, de l'Université Libre du Congo.

Il a fallu aux membres du jury de désigner le meilleur. La tâche n'était facile, parce que les cinq candidats n'avaient pas démérité. Les critères de choix se sont basés entre autres sur l'argumentation, le sujet, la capacité à développer la problématique, la pertinence du texte, le tout en sept minutes. Finalement, c'est Dorkas Kenguette de l'Université de Loango qui a décroché la première place.

Dans son discours de clôture, l'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, a expliqué que «la promotion et la défense des droits de l'homme ont été placés sous le signe du plaidoyer, pris dans son sens le plus large, c'est-à-dire de mener des actions qui visent à défendre une idée, une cause, dans l'optique d'un changement durable». *«Il s'agissait de montrer le rôle primordial des jeunes, leur potentiel et leurs capacités à être des acteurs et des actrices de changements constructifs, pour un meilleur monde de demain»,* a-t-il souligné. *«Si les jeunes sont ainsi placés au centre de toutes les attentions, c'est parce qu'ils sont toujours à l'avant-garde des transformations politiques, économiques et sociales»*, a-t-il fait savoir.

«Au-delà de la compétition et de toutes les activités qui ont été menées, il s'agit d'inciter les jeunes à se saisir des questions liées aux droits humains, de leur offrir des tribunes et des modes d'expression qui les aident à partager leur vision du monde et surtout, d'être des forces motrices pour faire bouger les choses», a-t-il fait savoir. *«Mais, tous ces droits que nous célébrons n'ont de sens que s'ils sont appréhendés dans leur globalité, car ils sont indissociables, interdépendants, intimement liés et universels»,* a-t-il conclu.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Rac (Réseau des associations des consommateurs)

Formation des responsables des associations de consommateurs

Les sept associations membres du Rac (Réseau des associations des consommateurs) ont renforcé leurs capacités sur l'animation communautaire et la communication, pour améliorer leurs liens avec les consommateurs et renforcer leur visibilité auprès de leurs bases respectives. La formation était organisée 25 au 26 novembre 2022, au siège du F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, sous le patronage de René Ngouala, président du comité de suivi et évaluation de l'O2.c.d (Observatoire congolais des droits des consommateurs).

La formation organisée par le Rac a regroupé une vingtaine de participants venus de Pointe-Noire, Dolisie, Makoua et Brazzaville. Animée par Mme Olga Mireille Kabanabandza, née Soundoulou, experte, ancienne coordonnatrice du P.c.p.a (Programme concerté pluri-acteurs), cette formation relève du projet de *«renforcement de la structuration du réseau des associations des consommateurs au Congo».*

Les organisateurs et les participants a la fin des travaux.

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs a bénéficié d'une subvention de l'Ambassade de France, pour la période allant du 2 mai 2022 au 30 juillet 2023, avec pour objectif de contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des organisations de la société civile membres du Rac, afin qu'elles répondent aux plaintes des consommateurs.

Ouvrant les travaux, René Ngouala a inscrit le cadre de cette formation. *«Un objectif majeur a été atteint aujourd'hui, celui de se mettre en place dans une structure commune en vue d'engager une dynamique pour travailler ensemble. C'est vrai, le RAC existe. Cependant, il y a un fossé entre les associations des droits des consommateurs et les consommateurs qu'elles sont censées défendre, c'est-à-dire leurs bases. Le lien entre les défendeurs et les défendus reste à construire. Ne pas le reconnaître, serait de la malhonnêteté intellectuelle».*

A la fin de la formation, Mermans Babounga Ngondo, coordonnateur de l'O.2.c.d et secrétaire permanent du Rac, a dégagé l'importance de l'animation communautaire comme suit: *«L'animation communautaire est extrêmement importante pour un réseau comme le nôtre qui regroupe les associations des consommateurs censées défendre les consommateurs. Il est apparu, selon le diagnostic fait, que les consommateurs ne nous connaissent pas très bien. Ils subissent des préjudices, mais ces consommateurs ne savent pas à qui faut-il s'adresser. C'est pourquoi nous avons le devoir de nous rapprocher de ces communautés pour leur présenter notre mission, mais aussi le processus d'appui-conseil que nous pouvons apporter auprès de ces populations lorsqu'elles sont lésées sur des problématiques liées à la qualité ou aux prix des services et biens qu'elles se procurent dans leur vie».*

Antoine Ndza, président de l'association des consommateurs d'eau et d'électricité de Makoua, a donné son appréciation. *«Nous venons de renforcer nos capacités dans la gestion de nos associations, pour défendre les droits des consommateurs».*

Pour sa part, Mme Olga Mireille Kabanabandza, en qualité d'animatrice, a reconnu que *«les objectifs de la formation ont été atteints. Ces associations de défense des droits des consommateurs sont encore nouvelles. C'est au fur à mesure qu'elles se forgent et forgent leurs expériences et leurs connaissances».*

Martin BALOUATA-MALEKA

Musique

La reine de mutuashi, Tshala Muana, s'est éteinte à Kinshasa

La célèbre artiste chanteuse congolaise, Elisabeth Tshala Muana Muikidikayi, est décédée, samedi 10 décembre 2022, aux premières heures de la matinée, à Kinshasa, la capitale de la RD Congo, à l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie. La triste nouvelle a été publiée par Claude Mushala, son compagnon, sur sa page Facebook. Connue pour ses chansons et sa danse inspirées de la tradition luba, son ethnie dans le Kasaï occidental, Tshala Muana, appelée affectueusement «Mamu nationale» (Mère de la Nation), était chanteuse, danseuse, productrice et actrice.

C'est en août 1981 que Tshala Muana fait une entrée fracassante sur la scène musicale du show-business à Abidjan, en Côte d'Ivoire, crevant le petit écran avec sa danse osée exhibant les parties intimes de son corps, à coups de reins et de fesse. Jeune femme brillant par sa beauté, elle devient rapidement la coqueluche des mordus de mutuashi, une danse luba lancée au milieu des années 60 par le docteur Nico Kasanda, et qui propulse la nouvelle diva au hit-parade de la musique africaine. L'ex-Zaïre se découvrait alors une nouvelle reine de la musique, aux côtés de Mpongo Love, décédée le 15 janvier 1990, à l'âge de 34 ans, et Abeti Massikini, disparue le 28 septembre 1994, à 39 ans.

Tshala Muana sur scène.

Elle rentrera, ensuite, à Kinshasa pour poursuivre sa carrière musicale, tout en étant productrice. Depuis quelques années, l'artiste musicienne n'était plus montée sur scène, surtout après ses ennuis de santé. Sous le Président Joseph Kabila, elle s'est engagée en politique comme membre du P.p.r.d (Parti peuple pour la réconciliation et de la démocratie), se dévoilant comme artiste engagée, défendant son Président et faisant la promotion de sa politique à travers la chanson.

Le 16 novembre 2020, elle est même arrêtée à Kinshasa, par les services de l'A.n.r (Agence nationale des renseignements), après la sortie de sa chanson «Ingratitude», dans laquelle elle fait allusion au Président Félix Tshisekedi, en le traitant d'ingrat vis-à-vis de son prédécesseur, Joseph Kabila Kabange, qui a fait de lui Président de la République. La chanson est depuis interdite de diffusion en RD Congo et la chanteuse fut remise en liberté.

Tshala Muana n'a plus donné signe de vie jusqu'à l'annonce de son décès qui a bouleversé le monde culturel et artistique sur les deux rives du Fleuve Congo. «Aux petites heures de ce matin, le bon Dieu a pris la décision de reprendre à la «Mamu nationale», Tshala Muana. Que le bon Dieu soit glorifié pour tous les bons moments qu'elle nous aura fait passer sur cette terre. Adieu Mamu de moi», a écrit Claude Mushala, annonçant la triste nouvelle sur sa page Facebook.

C'est une grande perte pour la musique congolaise en particulier et africaine en général. Après la disparition du célèbre saxophoniste Verkys Kiamwangana Mateta, en octobre dernier, dont la dépouille n'a pas encore été inhumée, une autre virtuose de la rumba nous a quittés.

Née le 13 mai 1958 à Elisabethville (Lubumbashi), Tshala Muana est célébrée pour avoir modernisé et donné ses lettres de noblesses au folklore luba, «mutuashi». Dans sa carrière, elle a écrit plusieurs titres comme «Mbanda matière» (1984), «Kami, nasi na nabali» (1985) ou «Mutuashi» (1996).

Roland KOULOUNGOU

Journée internationale des droits de l'homme

Un concert de slam organisé par le C.a.d à Bacongo

A la place d'une conférence de presse pour parler des violations des droits humains au Congo-Brazzaville, le C.a.d (Centre d'actions pour le développement), que dirige Trésor Nzila Kendet, a organisé un concert de slam, samedi 10 décembre 2022, aux ateliers Sahm, un centre culturel situé au quartier Mpissa, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Plusieurs artistes y ont pris part comme Guer2mo, Fann, Hardy Style et Master Ciel. Selon le directeur exécutif du C.a.d, Trésor Nzila Kendet, «les citoyens doivent connaître leurs droits. C'est à ce moment-là qu'ils agiront avec responsabilité». Pour bien cerner l'intérêt de ce concert de slam, l'activiste des droits humains et membre du C.a.d, Luce Benedicte Ngangoué, a répondu à nos questions.

**** Le 10 décembre 1948, l'humanité adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Vous, au niveau du Centre d'actions pour le développement, vous avez organisé un concert de slam, pourquoi le slam?***

** Nous avons organisé une soirée de slam, parce que le slam est un art oratoire. Les artistes sur scène déclament leurs textes. Le C.a.d pense que c'est un moyen efficace pour faire passer des messages. Le thème principal du concert porte sur les droits humains. Les artistes ont la liberté de s'exprimer sur les violations constatées, les conditions de vie des populations, etc. Le public est particulièrement jeune et c'est une occasion de les interpeller sur les dérives qui se passent dans notre pays et qu'ils aient connaissance de l'importance des droits humains.

Luce Bénédicte Ngangoue.

**** Pourquoi avez-vous choisi le deuxième arrondissement Bacongo alors que la ville-capitale en compte 9?***

** Il n'y a pas un endroit choisi en avance pour cette activité. Simplement, les ateliers Sahm n'avaient pas une activité à cette date, raison pour laquelle nous avons saisi cette opportunité, pour réunir les artistes ici.

**** Quelle lecture faites-vous des droits humains au Congo?***

** En tant qu'activiste, on a encore beaucoup de travail à faire. Parce que les violations sont très fréquentes de la part des pouvoirs publics. Et la méconnaissance des droits des citoyens règne généralement chez ceux qui nous dirigent. Quand le citoyen a la connaissance de ses droits, il peut bien se défendre. Mais, quand il ne connaît pas ses droits, il n'a pas la force de se défendre. Il y a des efforts à faire de part et d'autre pour que nous soyons conformes aux textes internationaux sur les droits de l'homme que le pays a ratifiés. Et les citoyens doivent s'imprégner de ces outils, pour que ça soit une réalité. Généralement, quand nous menons nos campagnes de sensibilisation, nous nous rendons compte que les citoyens ne connaissent pas leurs droits. Les droits existent, il faut les connaître.

**** A travers ces activités, pensez-vous que le message passe et que les citoyens découvrent qu'ils ont des droits?***

** C'est un moyen de sensibiliser et d'informer les citoyens sur leurs droits, leur donner des arguments pour se défendre.

Propos recueillis Par Chysostome FOUCK ZONZEKA

Association Les Congolais de Lille (France)

Journaliste animateur, Ulrich Keteur a remporté le Prix d'honneur 2022

Portée sur les fonts baptismaux en 2019, d'abord comme plateforme en ligne, l'Association Les Congolais de Lille aux destinées de laquelle préside Prince Malela, vise à promouvoir la communauté congolaise (République du Congo) de Lille ainsi que la culture congolaise dans la métropole lilloise. Chaque année, depuis 2019, elle décerne un prix d'honneur, pour honorer les personnalités qui ont marqué la communauté congolaise de Lille, une ville au Nord de la France, ou qui ont contribué à son rayonnement. Pour 2022, elle a attribué son prix à Ulrich Keteur, journaliste congolais basé en France depuis plusieurs années.

Ulrich Keteur officie au sein de la diaspora congolaise depuis plusieurs décennies. Ses émissions, «Paris en digital» et «Diaspora Mag 5», diffusées sur plusieurs chaînes de télévision congolaises, sont devenues des références pour le public congolais. A travers ses émissions, le journaliste fait notamment découvrir plusieurs initiatives et personnalités de la diaspora congolaise, à travers des reportages et des interviews.

Dévoué à la communauté congolaise et soucieux de valoriser les initiatives qui concourent au progrès de la communauté, Ulrich Keteur officie aussi, depuis plusieurs années, en tant que maître de cérémonie. Il a ainsi animé plusieurs événements et cérémonies dans plusieurs salles prestigieuses: Le Bataclan, l'Élysée Montmartre, le Millénaire…

Pourquoi le choix porté sur le journaliste?

Prince Malela et le lauréat 2022 de son association, le journaliste Ulrich Keteur.

«Ulrich Keteur couvre l'actualité de la diaspora congolaise depuis une vingtaine d'années. Et depuis les années 2000, il porte une attention particulière à la communauté congolaise de Lille. Il a ainsi couvert plusieurs événements (et manifestations) organisés par des membres de ladite communauté: de l'Afro Jag Inter (une boîte de nuit que dirigeait Olivier Doumou à Lille, dans les années 2000), à l'Afro Pop Store (un salon sur la culture afro qu'organisait Prince Malela, en 2014), en passant par Brazza j'y crois (un projet humanitaire et événementiel porté par Olivier Doumou, en 2012), sans oublier, plus récemment, au mois de novembre 2022, l'hommage rendu à Monsieur Maurice Claude Malela-Soba, homme politique congolais et père de Prince Malela, disparu le 18 novembre 2020.

Pour ne citer que ces exemples, Ulrich Keteur a couvert tous ces événements organisés (et survenus) au sein de la communauté congolaise de Lille, lors de ces deux dernières décennies. Il a ainsi accompagné la communauté congolaise de Lille dans plusieurs moments marquants de cette communauté durant ces deux dernières décennies.

En parcourant donc la liste des personnalités que nous pouvions primer cette année, Ulrich Keteur nous a semblé être la personnalité idéale. Nous avons ainsi décidé de lui remettre le Prix d'honneur de l'association, pour saluer son engagement aux côtés de notre communauté, la communauté congolaise de Lille, pendant toutes ces années, ainsi que sa contribution au rayonnement de notre communauté!», se justifient les membres de l'association.

Rappelons qu'avant lui, les personnalités suivantes ont été primées: son compatriote et promoteur culturel Olivier Doumou (2019), le chanteur Fally Ipupa (RD Congo), en 2020, et la chanteuse de zouk martiniquaise Princess Lover (Nicole Néret, à l'Etat-civil), en 2021.

Nana KABA

Musique

Anita Ngapy, un producteur musical né d'une passion !

Cela ne tombe pas naturellement sous les sens! Et pourtant, la mise sur le marché d'un disque est une véritable course d'obstacles, qui mobilise tout un écosystème. Celui-ci part de l'auteur au distributeur, en passant par le compositeur, l'interprète, l'arrangeur, le producteur voire le mécène. Dans cette boucle, s'il en est un qui fait figure «d'homme-orchestre», c'est sans conteste le producteur, en raison de son large rayonnement, brassant les taches aussi hétéroclites que commerciales, marketing, financières et artistiques. De notre propos, nous excluons délibérément le cas exceptionnel, ô combien désormais fréquent, du musicien auto-producteur qui, pour diverses raisons, va choisir d'assumer, lui-même, en partie ou en totalité, ces missions.

Anita Ngapy

A l'heure des bouleversements intervenus dans l'économie de la musique, avec notamment l'avènement du numérique, le métier de la musique a beaucoup perdu de son attrait, du moins vu à l'échelle des deux Congo, avec pour conséquence, la raréfaction des vocations. Se pose, dès lors, le problème «existentiel» pour la musique, de l'accompagnement de ceux qui la font, à savoir les musiciens.

Partant d'un cas d'école, celui du célèbre producteur congolais, Anita Ngapy, propriétaire du label A.n.p (Anita Ngapy production), recueilli sur le plateau de l'émission 100% Muzik, sur Ziana T.v, nous irons au cœur de ce métier populaire, pourtant paradoxalement méconnu du grand public.

Anita Ngapy: la production musicale, fruit de sa passion

Au commencement de sa carrière, était la passion de la musique, dit à qui veut l'entendre le producteur Anita Ngapy, de son vrai nom Johan François Atipo Ngapy. En effet, rien dans son parcours ne prédisposait cet étudiant en économie à embrasser ce métier. Rien, sauf, bien sûr, la passion, qui fera de lui un véritable rat des studios musicaux, une fois délesté du fardeau des études.

Producteur jusqu'au bout des ongles

Déboulant dans le métier, la fleur au fusil, le jeune entrepreneur fait directement ses armes dans la cour des grands. Ainsi, tomberont dans son escarcelle, des mastodontes, des artistes comme Koffi Olomide, des orchestres comme Zaïko Langa-Langa, Choc stars, Anti-choc stars, etc. Le succès est au rendez-vous! Il faut dire que l'homme est très apprécié dans le monde de la musique des deux rives du Fleuve Congo où il s'affirme, tant par son savoir-faire que par son savoir-être. En 1988, sa carrière est au zénith, lorsque le grand père Bozi-Boziana largue son tube, «La reine de Sabah». L'ampleur du succès est telle que des labels congolais (zaïrois à l'époque), ayant pignon sur rue, tels que Glenn Music, Mayala, Ngoyarto, etc, en prendront ombrage.

Le petit poisson devenu grand va vite se sentir à l'étroit dans le vaste ex-Zaïre. Via le Fleuve Congo qui, selon Joseph Kabasele, dans *«Ebale ya Congo»*, est davantage un chemin qu'une frontière, l'homme s'élance à l'assaut du Congo-Brazzaville. Là, produisant moult musiciens, comme le grand Mounbafouneur Fernand Mabala, Chiden Dembuta, Jacques Loubelo, Saint Petro, etc, il va contribuer au rayonnement de la musique congolaise de la rive droite. De concert avec feu Cyriaque Bassoka, un autre rare entrepreneur culturel congolais de la diaspora, qui, lui, assurerait la distribution internationale de son catalogue.

Il faut noter qu'en plus de la production, le label A.n.p s'illustre dans la reproduction. C'est-à-dire, la relance commerciale d'œuvres anciennes, produites par d'autres labels, au besoin en les remasterisant. C'est dans ce cadre qu'il est en train de revisiter actuellement toute une collection d'œuvres des «Bantous de la capitale», très rafraichissantes pour ce grand orchestre, aujourd'hui un peu endormi.

Pénurie de producteurs et de mécènes: un danger pour la musique

Terre des légendes, le Congo semble aussi être celui des oxymores! Alors qu'il est un océan de mélomanes, bizarrement, il n'est qu'un petit désert de production et du mécénat culturel! Exactement comme on aimerait les œufs sans la poule, on y aime la musique sans le musicien! Tout se passant comme si la musique était l'œuvre du Saint-Esprit! Dramatique, cette situation prêterait à rire, si elle n'était l'une des nombreuses faiblesses structurelles du Congo-Brazza, dans la production culturelle, en comparaison, par exemple, avec sa bonne voisine, la RD Congo.

Toutefois, il est un exemple détonnant, celui de maître Alexis Vincent Gomez (A.v.g pour les intimes). Sans tambour ni trompette, cet avocat de profession, fieffé mélomane, compte au rang des soutiens majeurs de la musique congolaise des deux rives. Les mauvaises langues se plaignant d'ailleurs qu'il en fait davantage à Kinshasa qu'à Brazzaville!

Par ailleurs, quoique que l'on puisse penser des Instituts français de la culture, ils font œuvre utile! La nature ayant horreur du vide, c'est eux qui accomplissent, en partie, la politique culturelle du Congo, à la place de l'Etat, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des jeunes artistes. Et la France a beau jeu, dans ce cas, d'exercer, au passage, son soft power. De bonne guerre, tant elle a besoin de redorer son image, pour le moins cabossée, ces derniers temps, en Afrique.

Compte-tenu de l'étendue et de la richesse de son œuvre, le producteur Anita Ngapy mérite la reconnaissance de la République. Souhaitons surtout que son engagement fasse des émules, pour le salut de notre musique, qui est aussi thérapeutique, ne l'oublions pas. Car «les artistes, c'est comme une prise de terre, on pense que ça ne sert à rien, mais ça évite de péter les plombs»!

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical
Paris France

Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Les clubs qualifiés au deuxième tour classés en quatre groupes

La Caf (Confédération africaine de football) a procédé, le 12 décembre 2022, au Caire, capitale de l'Egypte, au tirage au sort de la Coupe de la Caf saison sportive 2022-2023. Quatre groupes ont été formés pour le deuxième tour. Le club congolais des Diables-Noirs se retrouve dans le groupe B où il va croiser l'Asec Mimosas (Côte-d'Ivoire), le Rivers united (Nigeria) et le Daring club motema pembe de la RD Congo. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales. Les matches de groupe démarrent le 12 février 2023.

Les Congolais, qui ont eu jusque-là un parcours honorable, aborderont la deuxième phase de la Coupe de la Caf dans le changement. L'entraîneur Clément Massamba a cédé sa place à Barthélémy Ngantsono qui est maintenant le nouveau coach des Diables-Noirs. Celui-ci a donné l'objectif de son club, qui est la qualification pour les quarts de finale. *«A ce niveau, ça va être équilibré, parce que ce sont des équipes qui se valent, malgré les commentaires de certaines personnes. Ces équipes ne sont pas arrivées là par hasard. Maintenant, il nous faut beaucoup travailler. En ce qui nous concerne, il nous faut beaucoup de matches d'entrainement, par apport aux nouvelles recrues.*

Les Diables-Noirs.

C'est pourquoi nous sommes en train de travailler là-dessus. Le tirage au sort est favorable comme défavorable pour tout le monde. Personne ne peut se dire qu'il est à l'abri du tirage. Le tout va se passer sur le terrain. Ce que nous aurons fait durant cette période également, ce que les joueurs seront capables de reproduire, c'est dans le travail. Il faut que nous nous arrangions à atteindre l'étape des quarts de finale. Ce n'est pas facile, parce que tout le monde vient avec cette ambition. Il s'agit de bien négocier ses matches, pour bien s'assoir physiquement, tactiquement et mentalement. Je crois que ça pourra bien se passer», a-t-il confié. Bonne chance aux Diablotins qui ont atteint ce niveau appréciable dans une compétition continentale!

Luze Ernest BAKALA

Les quatre groupes

Groupe A
- U.s.m Alger (Algérie);
- Marumo Gallants (Afrique du Sud);
- Al Akhdar Sc (Nigeria);
- Fc Saint-Eloi Lupopo (RD Congo).

Groupe B
- Diables-Noirs (Congo);
- Asec Mimosas (Côte-d'Ivoire);
- Rivers United (Nigeria);
- D.c.m.p (RD Congo);

Goupe C
- Pyramids Fc (Egypte);
- Asko de Kara (Togo);
- Future Fc (Egypte);
- As Far Rabat (Maroc);

Groupe D
- Tp Mazembe (RD Congo);
- Us Monastir (Tunisie);
- Youngs Africans (Tanzanie);
- As Réal Bamako (Mali).

Direction départementale des sports et de l'éducation physique de Brazzaville

Charles Parfait Malonga décidé à relancer le sport à l'école

Après avoir visité les structures relevant de sa tutelle, pour toucher du doigt leur réalité, Charles Parfait Malonga, le directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, s'est donné comme défi à relever, le relèvement du niveau de la pratique du sport dans les établissements scolaires de la ville capitale. De même, il va faire de son mieux pour que le sport soit de plus en plus pratiqué dans le milieu du travail, suivant le slogan: le sport pour tous!

La Direction départementale des sports et de l'éducation physique de Brazzaville a décidé de lancer la saison sportive 2022-2023, par l'organisation, le dimanche 15 janvier 2023, d'un semi-marathon de 21,1 kilomètres avec la participation des élèves de tous les établissements scolaires publiques et privées et des étudiants des différentes universités. La cérémonie de lancement de la saison sportive sera placée sous le patronage du préfet du département de Brazzaville, en partenariat avec la mairie de la ville capitale.

Pour Charles Parfait Malonga, la ville capitale doit redevenir non seulement le creuset du sport congolais, mais aussi le vecteur de la bonne santé des citadins. Il est convaincu que la santé des Brazzavillois en dépend. *«En cela, nous devons donner le temps et la cadence, pour la santé de la population brazzavilloise. Nous devons aussi promouvoir l'intégration de nos jeunes sportifs qui s'affirment dans les différentes équipes nationales. Je demande à tous les inspecteurs sectoriels de mobiliser les établissements scolaires de leurs tutelles, pour la réussite de l'ouverture de la saison sportive 2022-2023.»,* a-t-il indiqué.

L. E. B.

Deuxième édition du mini-marathon d'Owando

Corélia Ayiba et Dibondé ont décroché la timbale

Avec l'appui de la Fécoath (Fédération congolaise d'athlétisme) et le partenariat de la Banque postale, suivant la promesse de son directeur général Alexis Tabangoli, la Ligue départementale d'athlétisme d'Owando a organisé, le dimanche 11 décembre 2022, le mini-marathon d'Owando, appelé les 15 kilomètres d'Owando, commune et chef-lieu du Département de la Cuvette. La cérémonie de lancement de ce mini-marathon s'est déroulée sous le patronage de Sylvestre Lempoua, secrétaire général de la préfecture, en présence de José Cyr Ebina, président de la Fécoath. Plus de 150 athlètes venus des départements de la Sangha et de la Cuvette ont pris le départ du mini-marathon. Les lauréats en sont Corélia Ayiba et Dibondé, sortis respectivement première chez les dames et premier chez les hommes.

Les trois gagnantes dames.

Les trois gagnants hommes.

José Cyr Ebina félicitant les gagnants.

Le mini-marathon d'Owando appelé aussi les 15 kilomètres d'Owando est parti du siège de la Banque postale, en passant par le Stade Marien Ngouabi, l'Avenue Ikoula Olinengué, avant de revenir au siège de la Banque postale. Cette deuxième édition a été rendue possible, grâce à l'appui de la Banque postale, l'implication de l'Association Lion d'or, la Fondation Charles Ebina, la société Océan du Nord et bien d'autres partenaires.

Le mini-marathon d'Owando a vu la participation de 150 athlètes, messieurs et dames, presque tous des amateurs venus de deux départements: Sangha et Cuvette. Mais, cette deuxième édition prouve déjà le succès que cette manifestation sportive est en train de rencontrer à Owando. Dans cet élan, José-Cyr Ebina a annoncé déjà la tenue de la prochaine édition. L'enjeu de ce mini-marathon plein de promesses est d'ailleurs résumé par Dibondé, en ces termes: *«Je suis plein de joie et je demande aux organisateurs de nous soutenir, parce qu'on peut faire des entrainements, mais si on n'a pas de spécialiste qui peut montrer comment faire, c'est un peu difficile. Il nous manque des stratégies pour aborder telle ou telle autre technique concernant notre discipline très chère qui est l'athlétisme. Nous avons besoin des entraîneurs qui peuvent nous encadrer, afin que nous allions loin. Un grand merci au président José Cyr Ebina qui ne ménage aucun effort pour le développement de l'athlétisme. Car, c'est pour la deuxième fois que ça se tient à Owando. Je veux que ça se pérennise et que, nous aussi, qu'on aille représenter le Congo, notre pays, au niveau continental, pourquoi pas mondial».*

Le président de la Fécoath voit là une bonne manière d'occuper les jeunes: *«Pour faire vivre les activités sportives, il nous faut des sponsors, afin d'accompagner les enfants avec beaucoup de compétitions. C'est ça qui fera que le Congo recommence à briller. Aujourd'hui, le Maroc, en atteignant les demi-finales de la Coupe du monde, fait la fierté de l'Afrique, pourquoi pas, demain, le Congo? Les autorités ont conscience que c'est dans le travail et dans l'unité que nous pouvons aller de l'avant, parce qu'un seul doigt ne peut pas laver la figure. Nous décrions les bébés noirs par ici et par là, beaucoup de maux sont décriés autour de la jeunesse, alors que ces jeunes ont de l'énergie à revendre et qu'il faut donc les occuper par des activités saines».*

Corélia Ayiba cautionne: *«Le sport, ce n'est pas de la magie. C'est beaucoup de travail, s'entrainer et aimer ce qu'on fait».* Rendez-vous donc à la prochaine édition du mini-marathon d'Owando!

Luze Ernest BAKALA

Message du Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation

Attention, le compte à rebours a commencé, la ZLECAF est là, c'est irréversible !

Beaucoup de produits que nous consommons viennent d'autres pays africains: produits agricoles; pagnes; objets d'art; produits de beauté, etc. Le commerçant qui achète ses produits à l'étranger paye la douane et d'autres taxes, quand ils arrivent au Congo. Dans sept (7) ans, il n'y aura plus de douane, ni d'autres taxes entre tous les pays africains. Dès lors, tous ces produits vont coûter moins cher, la vie coûtera moins cher, parce que beaucoup de marchandises et de services venant d'autres pays d'Afrique seront très nombreux dans notre pays tels: le sucre; les boissons et tant d'autres…

Plusieurs banques, plusieurs commerces vont s'installer dans notre pays. Il y aura de la concurrence qui fera baisser les prix et augmentera les chances d'accéder aux crédits, pour ceux qui voudront entreprendre. Dans cette nouvelle économie compétitive, nous devons également augmenter notre capacité de production et la qualité de nos produits, afin de bénéficier de ce grand marché qui va s'ouvrir.

Les acheteurs potentiels ne seront plus seulement les cinq (5) millions de Congolais, mais un (1) milliard deux (2) cent (200) millions d'Africains, c'est-à-dire la population de toute l'Afrique. Le Ministère du commerce encourage les Congolais à entreprendre dans tous les secteurs: agriculture; élevage; industrie; artisanat; pêche; biotechnologie; intelligence artificielle; nouvelle technologie, etc.

Les Congolais doivent produire et vendre aux Africains, pour ne pas être de simples consommateurs de ce que les autres produisent, quand les frontières vont s'ouvrir dans sept (7) ans. Il revient aux opérateurs économiques déjà installés au Congo, de revoir leurs modèles économiques, afin de ne pas disparaître, lorsqu'interviendra la concurrence, avec l'ouverture des frontières. Tout l'espace économique de l'Afrique sera ouvert. Nos marchandises, nos

services, notre argent vont circuler librement comme en Europe. Toutes les tracasseries que connaissent les commerçants, surtout les femmes au niveau des frontières, vont disparaître.

En Europe, ce grand marché ouvert s'appelle marché commun européen. Le grand marché ouvert des Africains s'appelle Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, la ZLECAF, qui a été créée par l'Accord signé le 21 mars 2018, à Kigali, au Rwanda, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement. Elle est effective depuis le 1er janvier 2021, pour les pays qui sont déjà prêts. Les frontières du Congo avec les autres pays africains vont disparaître en 2030, dans sept (7) ans. La ZLECAF fera de l'Afrique un seul espace économique, sans barrière douanière, sans frontière. C'est irréversible.